



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

### Sans-Papiers en lutte

Chronique n° 134

Vendredi 11 juillet 2008

Bonjour,

Tout d'abord, le livre est enfin paru. Il est en vente sur le site de l'éditeur et également à la FNAC. Nous irons voir les libraires de Massy, peut-être accepteront-ils les commandes, ce qui sera plus facile pour se le procurer.

Depuis la dernière chronique, l'activité s'est essentiellement centrée sur les recours. Le collectif en compte 136 à son actif. Ce ne fut pas une mince affaire : heureusement la main d'œuvre bénévole était présente : d'un côté la numérotation, la mise en page des dossiers, les photocopies (en 3 exemplaires) et de l'autre, la rédaction des recours. Que Jamal, Besmaa, Ouahiba, Sabrina, Mimouna, Louissette et Jean, soient remerciés (pardon à ceux que j'aurai oubliés).

Heureusement, nous avons contacté le Tribunal Administratif afin de les prévenir de notre arrivée massive. La correction n'est jamais perdue et nous avons pu ainsi instituer des relations normales. Notre crainte était que nous ne soyons pas accueillis à bras ouverts, vu le nombre de requêtes. Même si c'est la faute de Madame la Préfecture, dans ces cas-là, ce sont les demandeurs les plus exposés, parce que plus visibles. Quoiqu'il en soit, devant un tel afflux et compte tenu des délais à respecter, il a fallu que le Tribunal se réorganise et pas simplement au niveau de l'accueil.

On avait battu les records du nombre d'occupants, de celui des nationalités, du temps d'occupation, en voici un autre de battu : le nombre de recours au TA. Il nous a fallu quand même 10 jours à temps plein pour arriver à nos fins. Mais nous avons réussi à déposer tout en temps et en heure. Si les premiers recours avaient été déposés par Claire Lise et Demba, puis par Tahar, Sylvie a pris la relève pour tous les autres et lui a valu de multiples allers et retours à toute heure du jour et de la nuit. Sa voiture doit connaître le chemin par cœur.

Compte tenu de la pression policière autour du foyer à Étampes, Sylvie a également établi une permanence sur place afin de ne pas surexposer les Sans-Papiers. Les Sans-Papiers, accompagnés de soutiens se sont mobilisés lorsque Moussa s'est retrouvé en garde à vue au commissariat. Il a été relâché le lendemain. Le sous-préfet leur a accordé également une entrevue. La pression, depuis, s'est faite moins sentir.

La même mésaventure est arrivée à Oumar qui venait d'Étampes à Massy pour déposer ses documents chez son avocat. Il se fait interpellé à la gare d'Étampes. Au vu de sa convocation au TA, il a été laissé libre. Il arrive à la gare de Massy : re-interpellation, même document produit mais... garde à vue, suivie de mise en rétention au Mesnil Amelot. Son avocate a entamé aussitôt une action en référé, Oumar est passé deux jours plus tard à Versailles mais maintenu en rétention. Pour le fonds de l'affaire, cela sera jugé comme initialement prévu le 9/09. Il a fini par être libéré quand même.

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

Samba s'est également fait arrêter alors qu'il rentrait de son travail. Il avait déjà reçu l'ordonnance du Tribunal fixant la date d'audience. A la vue de ce document, le commissariat (hors Essonne) l'a relâché avec un simple « rappel à la Loi ». Si ce document ne peut être considéré comme un « sauf conduit » (quota de chiffres à respecter, oblige !), il peut peut-être contribuer à faire libérer la personne.

Nous avons déjà quelques dates d'audience en septembre au Tribunal Administratif. Les soutiens sont les bienvenus (et même plus que ça).

Les Sans-Papiers ont appris la régularisation de certains entrés en grève. Ils se demandent pourquoi, leurs dossiers étant similaires aux autres, ils ont été rejetés. Certains ont rejoint les Sans-Papiers en grève. Si deux d'entre eux (à notre connaissance) ont été régularisés, les autres sont dans le flou absolu, n'arrivant pas à savoir si leur dossier a été déposé ou non par la CGT. Et les choses ne vont pas s'arranger depuis qu'ils ont appris que Raymond Chauveau, présenté jusqu'à présent comme le « Symbole du syndicalisme brimé » (cf. article du Parisien) a été dépossédé de son mandat par la CGT pour ce qui concerne le mouvement des Sans-Papiers.

Dates et lieux à retenir :

Samedi 12 juillet à 14h00 : Permanence à la Cimade pour la remise des dossiers de recours aux intéressés afin qu'ils puissent arriver avec des munitions chez l'avocat qu'il se sont choisis ou qui leur a été désigné.

Samedi 19 juillet de 14h00 à 18h00 : Assemblée Générale à la Cimade.

Mardi 2 septembre à 10h00 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Mardi 2 septembre à 14h30 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Mardi 9 septembre : Audience au Tribunal Administratif de Versailles (Oumar)

Vendredi 12 septembre à 10h00 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

Vendredi 12 septembre à 14h30 : Audiences au Tribunal Administratif de Versailles

CSP 75 : Occupation de la Bourse du Travail, 85 rue Charlot – 75003 Paris

CSP 92 : Occupation de l'église Saint-Paul à Nanterre

Arrêt des Expulsions // Régularisations Maintenant !!

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>